

neuf et le sept jour dix heures du matin
 Louis Brousses maire officier de l'état
 canton et arrondissement de Limoux
 Il est présenté Joseph Graubert
 âgé ans domicilié à Picusse, le quel
 l'acte de naissance de Jeanne
 le jour son épouse, Anne
 hier à huit heures du soir, l'enfant
 est enfant en nous déclarant que
 cet acte Steinne Olive propriétaire
 et François Cabanis instituteur
 domiciliés à Picusse.
 l'état civil ci-dessus dénommé après
 nous examiné cet enfant avons reconnu
 et avons dressé le présent acte
 deux registres et signé par les
 et au dessus, après en avoir
 qui requis de signer a déclaré

Steinne Olive
 Brousses

N° 13
 naissance de
 Jean Bay

l'an mil huit cent vingt neuf et le trente un juillet dix heures du
 soir par devant nous Jean Louis Brousses, maire officier de l'état
 civil de la commune de Picusse Canton et arrondissement de Limoux
 département de l'Aude. Et présent, Jean Pierre Bay propriétaire
 âgé de trente ans domicilié à Picusse, le quel nous a requis de
 dresser l'acte de naissance de Jean Bay son fils, au quel a donné
 le jour Marie Brousses son épouse âgée de vingt cinq ans, ce
 jourd'hui neuf heures du matin. Et nous a en conséquence
 représenté cet enfant en nous déclarant qu'il produit pour témoins
 de cet acte, Steinne Olive propriétaire âgé de trente sept ans et
 François Cabanis instituteur âgé de trente dix ans tous deux
 domiciliés à Picusse

Sur quoi nous officiers de l'état civil ci dessus dénommé après
 avoir en présence des dits témoins examiné cet enfant, avons
 reconnu qu'il est de sexe masculin, et avons dressé le présent
 acte qui a été transcrit sur les deux registres et signé par les
 témoins le père de l'enfant et nous après en avoir donné lecture
 les dits jour et au

Cabanis
 Bay
 Steinne Olive
 Brousses

ame Steinne Olive Brousses